



Conseil d'administration du 23 février 2018

Délibération n° 2018/03

Objet : Autorisation de recrutement d'un CDD pour une durée de 3 mois dans le cadre de l'Observatoire des friches urbaines et industrielles

Vu le décret n°2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-53 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée,

Vu la délibération n° 2017/36 relative au budget initial pour l'année 2018 approuvé par le Conseil d'Administration du 29 novembre 2017,


Vu le code du travail,

sur proposition du Directeur Général,

Le Conseil d'administration :

- autorise un poste en contrat à durée déterminée de 3 mois dans le cadre de l'observatoire des friches urbaines et industrielles,

Le Président du Conseil d'administration



Valentin JOSSE

Reçu en préfecture le

Préfecture de la Vendée

23 FEV. 2018

Courrier Arrivé